

Note de rentrée

Année scolaire 2012-2013

<i>Horaires de l'école</i>	<ul style="list-style-type: none">• De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.• Il n'y a plus classe le samedi matin. L'accueil dans la cour a lieu à partir de 8h20 et 13h20 .
<i>Vacances scolaires</i>	L'académie de Lille se trouve en zone B. Rentrée des classes : mardi 4 septembre 2012 Toussaint : du vendredi 26 octobre au lundi 12 novembre 2012 Noël : du vendredi 21 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013 Hiver : du vendredi 15 février au lundi 4 mars 2013 Printemps : du vendredi 12 avril au lundi 29 avril 2013 Eté : à partir du vendredi 5 juillet 2013 après la classe.
<i>Absences</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les parents doivent impérativement prévenir le jour même le maître ou la maîtresse de toute absence de leur enfant.• Les parents doivent obligatoirement venir chercher leur enfant à l'école pour une absence en cours de journée.• Les « petites maladies » (maux de tête, de ventre...) ne doivent pas être systématiquement prétexte à s'absenter.• Toute absence injustifiée est susceptible d'entraîner un signalement auprès des services de l'Inspection Académique.
<i>Retards</i>	Les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que les enfants arrivent à l'heure. Ils viendront également rechercher leurs enfants à l'heure. Des retards répétés pourront entraîner es sanctions.
<i>Relations parents-enseignants</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourront tenir compte. Les cas exceptionnels où les enfants ont dû se coucher tard seront relatés.• Les parents peuvent rencontrer les enseignants à l'occasion de la rentrée ou sur rendez-vous (noter un mot sur le cahier de liaison).

<i>Cahier de liaison</i>	C'est le lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées par les parents, après que ceux-ci en auront pris connaissance. De même, les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous, etc.
<i>Matériel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les livres prêtés par l'école ainsi que les cahiers doivent être couverts proprement. • Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants, et à ce que rien ne manque dans leur sac. • Vous devez renouveler le petit matériel perdu ou usé. Pour cela, il me paraît indispensable que vous jetiez un coup d'œil chaque semaine à la trousse... même si votre enfant est en CM !
<i>Sport</i>	Les séances de sport sont obligatoires. Les enfants doivent prendre un sac avec leurs affaires de sport à l'intérieur et non pas sur eux.
<i>Télévision</i>	Les parents doivent veiller à ce que les enfants se couchent à une heure raisonnable.
<i>Vaccinations</i>	Les enseignants s'assureront que les rappels obligatoires des enfants sont bien à jour. Le carnet de santé de l'enfant pourra être demandé.
<i>Parasites</i>	Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants et surveiller fréquemment la tête de leurs enfants. Il existe désormais des produits très efficaces.
<i>Assurance</i>	<input type="checkbox"/> Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties, USEP, classe verte, etc.). Généralement votre assurance habitation couvre ces risques. Cependant, dans tous les cas, vérifiez bien que votre contrat couvre : La responsabilité civile ET Individuelle Accidents Dommages Corporels <input type="checkbox"/> Si jamais votre assurance ne couvre pas TOUS les risques, vous devrez souscrire une assurance scolaire type MAE sinon votre enfant ne pourra pas participer aux activités facultatives. <input type="checkbox"/> Dans tous les cas, vous devez fournir, le plus rapidement possible, une attestation d'assurance en cours de validité (Merci de vérifier les dates de validité).
<i>Coopérative</i>	Le montant des cotisations est fixé comme suit : 20 € pour l'année ou 2 € par mois
<i>Internet</i>	<input type="checkbox"/> La classe dispose d'un site web sur lequel vous trouverez les leçons, le cahier de textes, les comptes-rendus de visite et beaucoup d'autres choses relatives à la vie de la classe et de l'école. <input type="checkbox"/> Pour avoir à l'accès complet au site : <input type="checkbox"/> Adresse du site : http://mmerchez.jimdo.fr L'école Jules Guesde possède également un site, sur lequel vous pourrez trouver les informations utiles ainsi que les travaux des autres classes. Pour accéder à ce site : http://julesguesde.eklablog.fr/